

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17019998

ide

Déposé / Reçu le

20 JAN. 2017

MONITEUR BELGE

26-01-2017

au greffe du tribunal de commerce
Francophonie de Bruxelles

Greffier

BELGISCH STAATSBAD

N° d'entreprise : **0628.815.564**

Dénomination

(en entier) : **MV STUDIO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Emile de Beco, 47 - 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Changement d'adresse du siège social

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 décembre 2016

L'assemblée générale des associés approuve à l'unanimité :

1-La décision de déplacer le siège social à Rue du Collège, 27 - 1050 Ixelles.

Ce transfert est effectif immédiatement.

L'Assemblée Générale donne mandat à Monsieur Maxime Renard, ayant ses bureaux à 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Avenue de Tervueren, 168, boîte 16, avec faculté de substitution, pour effectuer toutes les démarches nécessaires pour la publication de ce procès-verbal au Moniteur belge et la modification de l'inscription au Registre des Personnes Morales et toutes autres formalités administratives.

RENARD, Maxime - Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).